

INFORMATION

Angers, le 28 novembre 2025

Émetteur : UFER

Destinataires : Personnel âgé de 58 ans et plus

Sensibilisation aux gestes qui sauvent 2026

Depuis le 19 avril 2021, le code du travail demande aux employeurs de proposer à leurs salariés en fin de carrière **une sensibilisation aux gestes qui sauvent et à la prévention des risques cardiaques.**

Vous serez **âgé(e) de 58 ans ou plus en 2026**. Vous êtes concerné(e) par cette sensibilisation organisée sur le temps de travail et animée par un formateur agréé du groupe Malakoff Humanis.

Cette année, elle aura lieu **le mardi 3 février 2026 de 14h00 à 16h00** dans la salle de réunion A3.

Cette sensibilisation vous permettra de :

- assurer votre propre sécurité, celle de la victime ou de tout autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires.
- réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée.
- réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Vous êtes intéressé(e). Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire **avant le vendredi 19 décembre** à l'adresse ci-contre : vbourgais@les-capucins-angers.fr, *en informant au préalable votre responsable de service. Son accord est indispensable pour participer à la session.*

Nous remercions les responsables de service de bien vouloir faciliter, dans la mesure du possible, les départs en formation.

A noter : un minimum de 8 inscriptions est nécessaire pour que la session ait lieu.

Cordialement

F. ROUSSIASSE,
Directrice des Ressources Humaines